



Samedi 17 septembre a eu lieu à Prunay-le-Gillon la 2nde édition de la randonnée des Pruniers de France, un parcours entre Prunay-le-Gillon - Prunay-en-Yvelines - Prunay-le-Gillon (82km) ayant pour but de rassembler des cyclistes provenant des communes faisant partie de l'Amicale des Pruniers de France. 22 cyclistes étaient engagés dans cette randonnée, issus de trois communes (Prunay-le-Gillon, Prunay-en-Yvelines et Pruniers en Sologne) et du

Club des randonneurs du Perray présidé par M. Chapart, co-organisateur de la course. En parallèle 46 marcheurs ont parcouru un circuit de 11 km autour de Prunay-le-Gillon et de ses hameaux. L'occasion pour M. le Maire Jackie Ferré, dans le cadre des Journées du Patrimoine, de revenir sur quelques personnages et anecdotes sur le village, notamment celle de la Grosse Pierre, un mégalithe situé à quelques kilomètres du hameau d'Ymorville, sources de croyances populaires. Prunay est aussi une terre de « cyclisme » puisque Henri Cornet, de

son vrai nom Herni Jardry, plus jeune vainqueur du Tour de France en 1904 a vécu et est décédé à Prunay en 1941. Cyclistes et randonneurs se retrouvés dans les rues de Prunay pour parcourir les derniers mètres de cette randonnée à la fois cycliste et pédestre. La remise des récompenses a eu lieu à la salle des fêtes en présence du maire de Prunay-en-Yvelines, Jean-Pierre Malardeau et de Joseph Martinez, maire adjoint de Pruniers-en-Sologne, ville qui accueillera les membres de l'Amicale en juin prochain.



VIE MUNICIPALE

Les travaux du nouveau Parc Eugène Cellot ont débuté depuis la rentrée 2016. Les raccordements aux réseaux électrique et d'eau ont été acheminés. Le nivellement du nouveau stade et le marquage des allées ont été réalisés fin octobre. Des centaines de m3 ont du être déplacés pour avoir un stade à niveau. L'engazonnement a suivi début novembre mais a été temporairement stoppé suite aux mauvaises conditions climatiques. Le terrain de football devrait être livré aux équipes locales en septembre 2017.



VIE LOCALE



150 personnes étaient présentes le samedi 15 octobre dernier au concert de l'église de Prunay-le-Gillon. L'orchestre symphonique de Chartres et ses 50 musiciens ont interprété des musiques de films, sous la direction de Fabrice Héricourt. Monseigneur

Pansard, évêque de Chartres, a rappelé, en préambule, combien la musique faisait partie de notre vie, que nous étions acteurs de notre propre vie et de celle de la société.

Les musiciens ont ensuite plongé le public pendant 2 heures dans l'univers du cinéma fantastique, d'aventure, comique ou onirique, en enchainant les extraits de musiques cultes comme celles de Star Wars, Titanic, Pirates des Caraïbes ou un extrait de Mission avec un magnifique solo de hautbois interprété par le chef d'orchestre lui-même.

VIE MUNICIPALE

Zéro Phyto...



Face aux enjeux environnementaux et de santé publique, la volonté politique visant à réduire l'usage des « pesticides » est croissante. Elle se traduit dans le Grenelle de l'environnement par le plan Ecophyto visant à réduire de 50% l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2025 et sur le plan réglementaire par de nombreux textes en encadrant l'utilisation.

Or, lorsque ces substances sont employées en milieu urbain, fortement imperméabilisé, elles sont massivement entraînées par la pluie et altèrent notamment la ressource en eau potable.

Dernièrement, la loi Labbé, complétée par la loi de transition énergétique, vise l'objectif « zéro pesticide » dans les

espaces publics à compter du **1er janvier 2017** en interdisant l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics sur les espaces verts, les promenades, les forêts, et les voiries (sauf dérogations liées à la sécurité) accessibles ou ouverts au public. Les cimetières et terrains de sport sont exclus du dispositif pour le moment.

La vente, l'usage et la détention de produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs seront interdits à partir du 1er janvier 2019.

La Loi va donc nous contraindre à devenir tolérant. En effet depuis des décennies nous avons cédé à la facilité et habitué notre regard à ne plus voir le moindre brin d'herbe dépasser d'un trottoir ou d'un parking.

Pourtant, malgré notre persévérance à pulvériser du désherbant ou des insecticides, les herbes indésirables repoussent sans cesse et les pucerons sont toujours plus nombreux, les uns et les autres s'adaptant à nos mauvais traitements, devenant de plus en plus résistants.

Alors est-il possible d'entretenir nos

espaces sans pesticides et sans être envahi par une faune et une flore indésirables ?

Depuis plusieurs années, de nombreuses grandes villes ou communes rurales en ont fait le pari et ont anticipé les futures interdictions pour passer progressivement au « 0 phyto », pour ne citer que Rennes, Strasbourg ou, plus près de chez nous, Mainvilliers, St Georges sur Eure...

Ces villes ne sont pas « sales » mais réussir à se passer de produits phytosanitaires sans dégrader le cadre de vie nécessite un savoir faire et une organisation qu'il faut acquérir. Des solutions alternatives existent, avec des moyens mécaniques ou thermiques : coûteux, gourmands en énergie et en main d'œuvre ; ils ne sont pas LA solution miracle.

C'est pourquoi, avec l'appui de Chartres Métropole nous avons fait appel à un bureau d'études spécialisé afin de faire réaliser un audit des pratiques actuelles et un plan de désherbage et de gestion différenciée communal.

Nous y reviendrons dans le prochain numéro afin d'expliquer le déroulé de l'opération et aborder les changements à venir.

Exemple d'une rue non traitée pendant 3 ans



Année 1 : aucun traitement phytosanitaire n'est utilisé.



Année 2 : année de transition. Les plantes pionnières font leur arrivée (plantes qui montent rapidement). L'entretien se fait par tonte.



Année 3 : résultat final sans semis spontané. L'entretien se fait par tonte.

CA S'EST PASSÉ AUSSI EN 2016



Nouveau jeu au parc petite enfance



Commémoration du 11 novembre

